



Changer l'évaluation : évaluer pour apprendre ?

Sylvie Fontaine
répond à nos questions



Sylvie Fontaine est professeure au département des Sciences de l'Éducation de l'Université du Québec en Outaouais (Gatineau). Elle est directrice du COREPER, Consortium de Recherches pour la Persévérance et la Réussite scolaires.

1. Il existe de nombreuses définitions du mot « évaluer ». Quelle est celle qui, à vos yeux, est la plus porteuse de sens pour le travail à mener en classe ?

À mon avis, la plus porteuse de sens est l'évaluation qui vient en soutien à l'apprentissage. Cette évaluation, que les américains appelle « assessment for learning » (Stiggins, 2008), permet à l'élève de progresser dans son apprentissage à la lumière des rétroactions de l'enseignant, des pairs ou de sa propre évaluation (autoévaluation).

2. Quelle différence peut-on faire, selon vous, entre une situation d'apprentissage et une situation d'évaluation ?

Au Québec, nous disons plutôt une SAÉ, c'est-à-dire une situation d'apprentissage et d'évaluation. Les deux sont inter-reliées et nous ne les dissocions pas. Maintenant, cela dépend du contexte. Lorsqu'il s'agit de prendre des décisions administratives, la situation d'évaluation a une réalité distincte et elle a plutôt pour rôle de vérifier l'acquisition de connaissances et l'état des compétences des élèves.

3. On dit souvent que la première qualité d'une évaluation est d'être « objective » ... mais cette recherche de l'objectivité n'est-elle pas un leurre ? Toute démarche d'évaluation n'est-elle pas subjective en soi ?

Je n'irais pas jusqu'à dire que l'objectivité est un leurre. Toutefois, je suis assez d'accord pour dire que l'évaluation comporte une part de subjectivité, une marge d'erreur possible. Il s'agit d'humains qui évaluent d'autres humains. Pas de mètres qui mesurent des tables. En tant qu'évaluateur, on doit tenter de réduire la marge d'erreur, et non pas s'acharner à l'éliminer, nous n'y arriverons pas. L'objectif est d'obtenir un portrait de l'élève qui soit le plus juste possible de ce qu'il est au regard de ses connaissances et de sa compétence. Pour ce, on doit s'y prendre de plusieurs façons, plusieurs angles d'approche, pour réduire la marge d'erreur.

4. Un récent rapport de l'inspection (belge francophone) pointait le peu d'évaluation formative dans les classes, alors qu'il s'agit pourtant d'un concept devenu commun dans le discours pédagogique et inscrit depuis plus de 10 ans dans les textes légaux (Décret "Missions de l'école", 1997). Ce phénomène est-il aussi vrai chez vous ? Dans ce cas, selon vous, comment expliquer cette absence ?

Dans la dernière version de la politique d'évaluation du MELS (2003), le terme évaluation formative n'est plus mentionné ! En fait, on parle maintenant de l'évaluation comme *aide à l'apprentissage*. Sur le terrain, les enseignants utilisent

quand même cette terminologie. Dans leur salle de classe, je dirais qu'il y a des pratiques d'évaluation formative mais qu'elles ne sont pas nécessairement planifiées de manière systématique ou même documentées. L'impact de ce type d'évaluation est donc grandement diminué.

5. Evaluer, oui ... mais après ? Pratiquer une réelle évaluation formative, cela n'implique-t-il pas de revoir complètement l'organisation de la classe et des apprentissages ?

Je ne suis pas certaine de bien comprendre le sens de cette question. À mon sens, l'évaluation formative s'inscrit dans les pratiques d'enseignement/apprentissage. Il s'agit de faire des aller-retour en fonction de l'information obtenue via des démarches d'évaluation formative. Les concepts de rétroaction et de régulation des apprentissages sont, à mon avis, au cœur de l'évaluation formative.

6. Comment concilier l'importance, pour l'enseignant, d'utiliser des outils d'évaluation complexes et nuancés (tels que des grilles d'indicateurs de la compétence) et le besoin, pour les parents, de disposer d'une information sur les résultats de leur enfant qui soit claire, simple et facilement accessible ?

Premièrement, je crois que les grilles d'indicateurs, les critères d'évaluation, etc. doivent être clairs, simples et facilement accessibles à **tous** ; parents et élèves. Il s'agit du principe de transparence, principe que je valorise particulièrement en évaluation. Deuxièmement, on peut avoir des outils qualitatifs, tels des grilles, qui, au besoin, peuvent être traduit en résultats numériques (quantitatifs). On peut donner une valeur numérique aux critères, les prioriser, etc. C'est ce qui se passe actuellement au Québec depuis que la ministre de l'éducation, Mme Line Beauchamp, a imposé un bulletin unique et chiffré pour toute la province (rentrée 2011). Il importe toutefois de conserver le jugement de l'enseignant qui, lui, n'est pas une donnée numérique. Le jugement de l'enseignant repose sur un ensemble de traces de l'apprentissage de l'élève. Traces qui ont été cumulées sur une période de temps et qui sont consignées par l'enseignant. Par traces, j'entends des documents tels que des grilles mais aussi des notes d'observations, des fiches anecdotiques, etc.

7. Selon vous, faut-il évaluer les enfants dès l'école maternelle ? Dès la classe d'accueil (ou petite section) ?

Ça dépend de ce que vous entendez par **évaluer**. Dès la maternelle, l'enseignant observe ses élèves et consigne des informations quant à leur apprentissage, leurs forces et leurs défis. Il s'agit d'une collecte d'informations, via une observation, qui mène à un jugement. L'enseignant décidera tantôt de revenir en arrière, de soutenir davantage un tel élève, de consulter les parents, etc. Si vous entendez **évaluation formelle**, je questionne la pertinence de cette évaluation. Pourquoi ? Pour qui ? et même comment ? Toutefois, même si les enseignants de maternelle sont en mesure de porter un jugement évaluatif en s'appuyant sur leurs observations des élèves, je déplore que ces observations ne soient pas plus documentées. Le fait de documenter le jugement, d'avoir des traces pour chaque élève, est, à mon avis, un geste professionnel.

8. Ce qui est difficile, dans l'évaluation d'un apprentissage, c'est qu'elle ne tombe jamais au bon moment pour tous les élèves. Puisque chacun apprend à un rythme qui lui est propre, ne serait-il pas plus juste que chaque élève soit évalué quand il est (ou se sent) prêt ?

Si on vivait dans un monde idéal, peut-être. Mais ce n'est pas le cas, du moins au Québec et je crois que c'est semblable en Belgique. Je dirais donc que pour contrer cet état de fait, l'enseignant doit s'assurer d'évaluer à plusieurs reprises et avec des moyens variés pour donner un maximum d'options à tous les élèves. Par ailleurs, certaines compétences, par exemple communiquer oralement, se prêtent bien à une évaluation échelonnée sur une plus longue période de temps. Rien n'empêche alors l'enseignant d'ordonner les présentations en fonction du rythme des élèves.

9. Comment impliquer l'enfant dans son évaluation, le rendre acteur ? Est-ce possible, même avec les plus jeunes ?

Je crois qu'il est essentiel d'impliquer les élèves dans leur évaluation, même les plus jeunes. L'élaboration de grilles d'évaluation, avec critères ou indicateurs, en collaboration avec les élèves est une excellente façon d'impliquer les élèves tout en s'assurant qu'ils comprennent bien ce qui est attendu d'eux. Les critères ou indicateurs peuvent venir d'eux et être formulés dans leurs mots. Bien sûr, l'enseignant guide les élèves dans ce travail et il les amènera, éventuellement, à un niveau de sophistication plus élevé. Le temps « perdu » à préparer les grilles ensemble est repris puisque l'enseignante n'a pas à expliquer et à réexpliquer les critères et indicateurs.

10. Y a-t-il un outil (ou une pratique) d'évaluation formative que vous souhaiteriez rencontrer davantage dans les classes ? Lequel ?

Je souhaiterais d'abord que les pratiques d'évaluation formative soient planifiées et documentées. Puis, il me semble primordial de faire un suivi. Autrement dit, lorsqu'un enseignant décide, par exemple, de donner un travail individuel dans un but d'évaluation formative, il faut qu'il y ait un suivi, une rétroaction, pour chaque élève. Ce n'est qu'ainsi que l'évaluation devient vraiment **formative** pour l'élève.

11. Quels souvenirs personnels avez-vous gardés de l'évaluation à l'école, lorsque vous y étiez élève ? Ont-ils orienté votre réflexion sur l'évaluation à l'école, aujourd'hui ?

En fait, j'ai peu de souvenir d'avoir été évaluée en classe au primaire. Je me souviens de m'être demandé d'où venaient les notes de mon bulletin. J'ai retrouvé un bulletin du primaire l'été dernier et il n'y avait que des notes, aucun commentaire. Au secondaire, les notes obtenues aux divers tests et examens étaient cumulées au bulletin. Encore là, aucun commentaire. Je me sentais plutôt impuissante face à cette absence d'indication pour améliorer mon rendement.

*Sylvie Fontaine,
novembre 2011*